

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Bilan d'activités 2015

- Communes classées
- > Anhiers
 - > Aubry-du-Hainaut
 - > Bellaing
 - > Beuvrages
 - > Beuvry-la-Forêt
 - > Bousignies
 - > Bouvignies
 - > Brillon
 - > Bruay-sur-Escaut
 - > Bruille-lez-Marchiennes
 - > Bruille-Saint-Amand
 - > Château-l'Abbaye
 - > Condé-sur-l'Escaut
 - > Coutiches
 - > Crespin
 - > Erre
 - > Escautpont
 - > Fenain
 - > Flines-lez-Mortagne
 - > Flines-lès-Râches
 - > Fresnes-sur-Escaut
 - > Hasnon
 - > Haveluy
 - > Hergnies
 - > Hérin
 - > Hornaing
 - > Lallaing
 - > Landas
 - > Lecelles
 - > Marchiennes
 - > Maulde
 - > Millonfosse
 - > Mortagne-du-Nord
 - > Nivelle
 - > Odomez
 - > Oisy
 - > Quarouble
 - > Quiévrechain
 - > Râches
 - > Raimbeaucourt
 - > Raismes
 - > Riéulay
 - > Rosult
 - > Rumegies
 - > Saint-Amand-les-Eaux
 - > Saméon
 - > Sars-et-Rosières
 - > Thivencelle
 - > Thun-Saint-Amand
 - > Vicq
 - > Vieux-Condé
 - > Vred
 - > Wallers
 - > Wandignies-Hamage
 - > Warlaing
- Communes associées
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont
 - > Dechy
- Villes-portes
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes





Michel Lefebvre
Président du Syndicat
mixte de gestion
du Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

Voici le bilan synthétique de l'activité menée par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut en 2015. Ce bilan, me semble-t-il, reflète à la fois la transition et la continuité.

Transition entre deux présidences d'abord : je salue le travail mené pendant deux ans et demi par Erick Charton pour conduire la concertation nécessaire à la mise en œuvre de la Charte.

Transition entre deux directions. Isabelle Zarlenga a quitté le Parc naturel régional des Ardennes pour succéder en novembre à Michel Marchyllie et diriger l'équipe technique composée à la fois du personnel du Syndicat mixte et d'agents d'Espaces naturels régionaux en mission dans ce Parc.

Transition budgétaire. Comme d'autres établissements publics, nous subissons la baisse des crédits alloués à l'environnement, la culture, l'éducation au territoire, etc.

Transition réglementaire. L'année 2015 est rythmée par les réflexions que nous avons menées, à la demande de la Préfecture, pour dissoudre le Syndicat des communes intéressées d'ici à fin 2016 et intégrer les 65 communes (classées, associées et villes-portes) dans le Syndicat mixte.

Et continuité. Maire d'une commune rurale, j'ai été élu en juin avec l'engagement de poursuivre dans la même voie que mes prédécesseurs, au service d'un développement local plus durable et d'une écoute attentive des élus des communes du Parc naturel régional. En 2015, nous avons développé le conseil aux communes pour leurs projets d'aménagements et le renouvellement de leurs documents d'urbanisme, organisé une formation d'agents communaux pour gérer autrement les espaces verts, imaginé de nouveaux circuits de randonnée, inventé le ramassage des déchets verts par des chevaux de trait, etc. et finalement, créé ensemble un cadre de vie attractif pour nos habitants.

Nous avons sensibilisé les plus jeunes, en classe ou dans nos équipements pédagogiques, aux patrimoines locaux. Nous leur avons appris comment la nature, fragile, rend service à l'homme. Nous avons participé à l'enrichissement des connaissances scientifiques sur la faune, la flore, la continuité écologique. Nous avons contribué à la protection de cette richesse, sur les sites naturels que nous gérons, mais aussi à travers l'ensemble des actions menées. Nous avons entamé une réflexion, avec les habitants, sur notre système alimentaire. Nous avons soutenu le développement économique local, valorisé les acteurs locaux, agriculteurs et prestataires touristiques particulièrement, etc. Bref, ce bilan illustre la continuité des actions menées et notre volonté de faire, comme le dit si bien Pierre Rahbi, « notre part du colibri ».

Je ne peux en conclusion passer sous silence la poursuite de nos relations transfrontalières avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et la volonté d'inscrire également dans la continuité notre démarche de collaboration en vue d'aboutir à une gouvernance formalisée.

Bonne lecture

Des élus engagés	p.4
François Hollande accueille les Parcs	p.4
Michel Lefebvre, 5ème président du PNR.....	p.4
Un « + » pour le territoire.....	p.5
Sensibilisation des élus	p.5
Vocation 1 - Terre de Solidarités où s'invente entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter	p.6
Des logements adaptés aux évolutions.....	p.6
Accueillir de nouveaux habitants	p.7
Deux voyages d'études en juillet pour les élus.....	p.8
Un « Grand Format » sur le patrimoine bâti	p.8
Vocation 2 - Terre de nature et de patrimoine	p.10
Les services rendus par la nature.....	p.10
Conseils aux communes dans le cadre du SAGE	p.11
Natura 2000 : l'aboutissement de plus de trois années de concertation	p.12
Natura 2000 : le dispositif évalué	p.13
Une étude essentielle pour la Tourbière de Vred	p.14
Animation du nouveau Plan de gestion du site de nature d'Amaury	p.15
Intervention des écogardes dans les écoles	p.15
Suivi d'une espèce rare	p.16
A la recherche du Phragmite aquatique	p.16
Vocation 3 - Terre de développement réfléchi	p.18
Le Pôle Cheval Trait du Nord exporte son savoir-faire	p.18
Près de 100 agents communaux formés au fleurissement alternatif	p.18
Valorisation des produits locaux	p.19
Le PNR reconnu territoire à énergie positive	p.19
Nature et bien-être en Scarpe-Escaut.....	p.20
2 véloroutes en création sur le territoire	p.21
3 journées d'échanges pour les prestataires touristiques.....	p.21
20 contrats agri-environnementaux	p.22
Spécifier l'élevage en zone humide.....	p.22
Transmission des exploitations	p.23
Vocation 4 - Terre de mobilisation	p.24
Quelle alimentation demain ?.....	p.24
Accueil dans les équipements pédagogiques.....	p.25
Formation à l'animation	p.26
Un site internet toujours plus riche	p.26
Budget 2015	p.27



François Hollande accueille les Parcs

En quelques semaines d'intervalle, le président François Hollande a reçu à l'Élysée les Présidents des Parcs. Une première fois pour rappeler l'engagement des Parcs naturels régionaux et des 4500 communes classées pour un développement plus durable. Une seconde fois, en présence de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, de pour féliciter les territoires retenus par l'État pour mettre en œuvre plusieurs politiques visant l'efficacité énergétique.

A noter également, qu'en avril, l'Assemblée générale des Parcs naturels régionaux réunie à Paris s'est clôturée par un buffet de produits de tous les Parcs naturels régionaux. A la demande de Ségolène Royal, les producteurs ont été invités à venir présenter leurs produits. A la table du buffet, les membres de l'assemblée ont ainsi goûté la terrine de foie gras de canard de David Delbergue de Landas, président de l'Association des producteurs de Scarpe-Escout.

François Hollande entouré des Présidentes et Présidents des Parcs naturels régionaux de France.



Michel Lefebvre, 5^{ème} président du PNR



Suite aux élections départementales, le Syndicat mixte du Parc naturel régional a procédé en juin à l'élection de son nouveau président pour succéder à Erick Charton dont le mandat de conseiller départemental n'a pas été renouvelé. Michel Lefebvre, maire de Millonfosse et conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, a été élu nouveau président du PNR Scarpe-Escout. Le bureau a également été renouvelé pour partie, avec l'arrivée des conseillers départementaux Jean-Noël

Verfaillie et Yves Dusart. Le 5^{ème} président de Scarpe-Escout a affiché sa volonté de recréer du lien entre le Parc et ses communes. Côté technicien, Isabelle Zarlenga, ex-directrice du Parc naturel régional des Ardennes, a pris ses fonctions en novembre à la direction de Scarpe-Escout, succédant ainsi à Michel Marchyllie. Juriste et formée à l'urbanisme-aménagement, elle a mis en place le PNR des Ardennes puis l'a dirigé pendant trois ans.

Un « + » pour le territoire

Le Contrat de territoire du Valenciennois a été signé pour 6 ans par le Département, les établissements publics de coopération intercommunale, le SITURV-syndicat mixte du SCoT, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission Bassin Minier, les Chambres consulaires et l'Association des Maires du Nord fin janvier. Il prévoit un plan d'actions concertées avec les acteurs locaux et le financement de 600 projets (pour un montant global de 39 millions d'euros). Le Parc naturel régional qui a contribué à la rédaction du Contrat participera, avec les autres partenaires, à sa mise en œuvre.



Les élus du Valenciennois autour des représentants du Département pour la signature du contrat de territoire.

Sensibilisation des élus

Plusieurs rendez-vous d'informations ont été organisés en 2015 à l'intention des élus dans le but de leur faire découvrir, sur le terrain, les politiques menées par le Syndicat mixte. Sous la forme d'une rencontre de deux heures (« Petit Format ») ont ainsi été abordés les équipements pédagogiques en mai à Hergnies (visite du Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury), la randonnée en juin (visite du musée de la colombophilie à Bouvignies et randonnée sur nouveau circuit), puis les circuits courts en septembre à Rosult (visite de la brasserie du Steph). Le site internet réservé aux élus a été enrichi de 42 contenus.

Un voyage d'études a également été réalisé en avril. Il a réuni plus de 30 élus pour découvrir le marais audomarois, un des sites emblématiques du Parc naturel régional des Caps et Marais

d'Opale et y aborder les enjeux de circuits courts et de gouvernance locale avec les élus de ce Parc naturel régional.



A Bouvignies, les élus découvrent le musée de la colombophilie.

ET AUSSI EN 2015

- 6 réunions du Comité du Syndicat mixte de gestion du PNR Scarpe-Escaut.
- 7 réunions du Bureau.
- 5 réunions du Comité du Syndicat des communes intéressées.
- Publication des Actes de la quatrième édition des Rencontres des élus du transfrontalier, organisée près de Péruwelz en septembre 2014, sur les perspectives du Parc naturel transfrontalier du Hainaut.



Des logements adaptés aux évolutions

En 2014, l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme (PLU) de Vred et de Wandignies-Hamage ont mis en évidence la nécessité de construire de nouveaux logements adaptés au vieillissement des ménages, à l'accueil de jeunes ou à la demande locative. En 2015, les équipes municipales ont donc été accompagnées par le Syndicat mixte du Parc pour étudier les aménagements possibles.



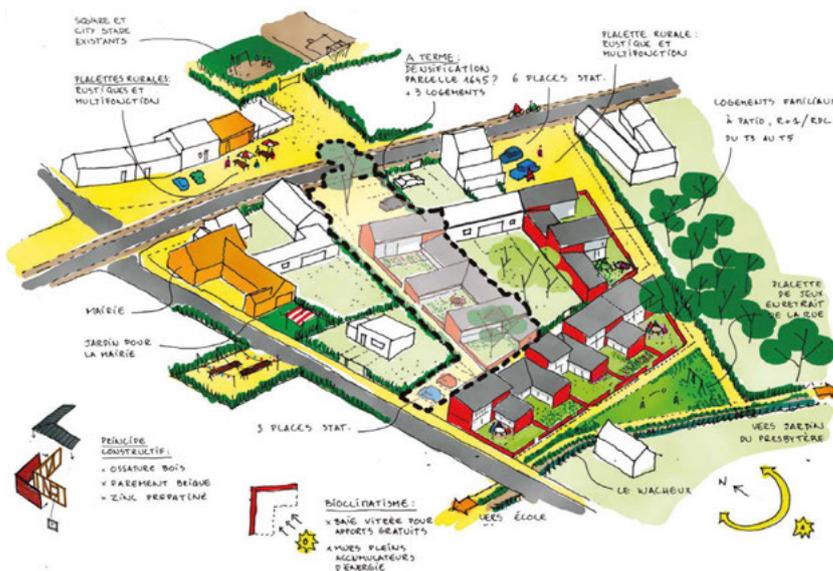
Le projet de Vred prendra en compte la dimension énergétique.

Dans ces deux communes (comme dans de nombreuses autres), les possibilités d'étendre la zone urbanisée sont très limitées, compte tenu des milieux naturels attenants à préserver. Les opportunités foncières qui pourraient accueillir des projets de logements ont donc été étudiées de près : les dents creuses (parcelles non construites, entre 2 bâtiments, dans le tissu urbain), les parcelles déjà construites, mais dont le bâti est dégradé, sous-occupé, ou vacant et les secteurs plus vastes pouvant donner lieu à une opération d'aménagement d'ensemble. Un accompagnement des communes par des prestataires sélectionnés et rémunérés par le Syndicat mixte, a permis de qualifier les opportunités foncières

recensées en cœur de bourg et de définir les conditions de leur mutabilité, de proposer des principes d'aménagement durable et des solutions architecturales innovantes en harmonie avec l'existant, de décrire les conditions de faisabilité, notamment économiques.

Un urbanisme plus durable

Grâce à l'approche pluridisciplinaire, mêlant compétences en architecture, urbanisme, paysage et montage économique, Vred et Wandignies-Hamage détiennent désormais une analyse précise des sites ainsi que des propositions d'aménagement sur chacun d'entre eux. Celles-ci intègrent les dimensions énergétiques (approche bioclimatique des constructions, parkings groupés), paysagères (préservation de cônes de vue), de biodiversité (préservation ou création de corridors écologiques), mais aussi le lien social (jardins, potagers, vergers partagés...). Les pistes d'aménagement vont être intégrées dans les PLU, sous forme d'« orientations de programmation et d'aménagement » (OAP). D'autres engendreront une adaptation du projet de règlement du PLU. Des réunions publiques, prévues en 2016, présenteront les projets aux habitants (pour l'essentiel des petits logements, peu présents sur ces communes, pour accueillir des jeunes ou des personnes âgées). Sur les sites les plus vastes, des opérateurs seraient déjà intéressés !



Une des maquettes du projet d'aménagement de Wandignies-Hamage.

Accueillir de nouveaux habitants

Tout au long de l'année 2015, le Syndicat mixte a accompagné la commune de Raimbeaucourt pour la conseiller sur son projet d'aménagement du site « le village ». L'équipe municipale a été accompagnée pour choisir le prestataire proposant une diversité de logements (l'objectif étant d'assurer un turn-over des habitants en fonction des différents moments de leur vie) qui redynamisent le centre-bourg sur une zone située près de la rue principale. La commune souhaitait à la fois une proposition innovante et respectueuse de l'existant, notamment en termes de qualités paysagères du site en travaillant par exemple sur les implantations, les vis-à-vis, les clôtures... Le projet prévoit la création d'environ 240 logements conformément aux objectifs du Schéma de cohérence territoriale en termes d'augmentation de population et de densité).

Le Syndicat mixte a participé aux différentes étapes (diagnostic, réunions en mairie et avec les services d'urbanisme) et aux échanges avec les multiples compétences (architecte, urbaniste, paysagiste, juriste et économiste). Les 3 scénarii d'aménagement proposés par les prestataires ont été présentés à la population en juin 2015. Désormais, sur la base du projet d'aménagement élaboré, la commune travaille à la préparation des étapes opérationnelles (recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage) avec l'aide du Syndicat mixte du Parc et de la Communauté d'agglomération du Douaisis.





Deux voyages d'études en juillet pour les élus

Le Syndicat mixte a proposé aux équipes municipales accompagnées pour des études d'aménagement de découvrir, en dehors de ce territoire, les réalisations de communes confrontées aux mêmes problématiques. Ainsi, un premier voyage a permis aux élus de Vred et Wandigies-Hamage d'aller dans le Pas-de-Calais, dans le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale, à Wimille et Arques, pour y voir les constructions de logements à destination de différents types de publics, agréables à vivre, tout en étant compacts, sur des friches en cœur de bourg. A Escœuilles, ils ont visité des opérations de logements sociaux construites sur des dents creuses en centre-bourg. Ces opérations ayant quelques années, ils ont pu bénéficier du retour du maire concernant la façon dont elles évoluent et sont vécues. Un second voyage d'étude, principalement dédié aux élus de

Raimbeaucourt, a été organisé dans la Somme, à Feuquières-en-Vimeu, bourg rural qui a su aménager qualitativement 6 hectares connectés au centre du village, puis à Montdidier, commune très ambitieuse sur la question énergétique.



Les élus ont découvert plusieurs opérations de logement dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Un « Grand Format » sur le patrimoine bâti

Composé à la fois des habitats et des éléments de l'architecture religieuse, publique, industrielle, agricole, commerciale, des ouvrages du génie civil, etc., le patrimoine bâti, en Scarpe-Escaut, est d'une grande diversité. Recensés dans les communes par le Syndicat mixte du Parc et la Mission de l'inventaire régional, ces éléments de

patrimoine ont fait l'objet d'un « Grand Format » en février. Les participants présents à la matinée d'échanges (60 personnes, en majorité des élus) ont pu s'informer sur les moyens d'intégrer les patrimoines bâtis dans les documents d'urbanisme et prendre connaissance d'exemples de rénovations et de réhabilitations. Plusieurs intervenants extérieurs représentant le Conseil Architecture Urbanisme Environnement, la Région Nord-Pas de Calais, la Mission Bassin Minier, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, la Direction régionale des affaires culturelles, Espaces naturels régionaux et le Syndicat mixte du Parc ont, chacun dans leur domaine, expliqué leur mode d'intervention aux élus des communes ainsi que les enjeux de préservation du patrimoine bâti.

A Sars-et-Rosières, les élus ont participé à une journée d'échanges sur le patrimoine bâti des communes.



ET AUSSI EN 2015

- Poursuite des analyses de l'évolution des paysages à travers l'Observatoire photographique des paysages.



- Lancement de l'opération « Parrainez votre arbre remarquable » en mairie de Marchiennes.



- Animation d'une balade paysagère en juin à Vieux-Condé sur « L'eau, la mine et le paysage » dans le cadre des sorties de l'Observatoire photographique transfrontalier des paysages.
- Participation à l'étude pour la qualification et la protection des paysages miniers remarquables menée par la Mission Bassin Minier.
- Contribution à l'étude pour l'aménagement du terroir de Fenain (FDAN environnement).
- Participation au comité de pilotage de l'étude FDAN de Lallaing.
- Suivi du projet d'aménagement de Vicoigne à Raismes, dans la continuité de l'opération VUQ (Vers une Urbanisme de Qualité), en collaboration avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

- Participation à l'étude sur la publicité du SCOT de Douais.
- Participation à l'étude « compte foncier » menée par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.
- Participation à l'étude de stratégie foncière de la Communauté de communes Pévèle-Carembault.
- Rédaction du cahier des charges pour l'étude d'aménagement paysager de la décharge Malaquin à Saint-Amand-les-Eaux.
- Formulation de recommandations auprès de RTE (Réseau de transport d'électricité) pour la réhabilitation des pylônes sur des lignes haute / moyenne tension.
- Conseils pour l'aménagement de deux sites à Thun-Saint-Amand : terrain communal en entrée de village et jardin du presbytère.
- Conseil auprès des communes de Quarouble, Quiévrechain et Crespin suite à des sollicitations pour l'implantation d'éoliennes.
- Conseil auprès de la Communauté d'agglomération du Douaisis sur la réglementation en matière d'enseigne.
- Poursuite de l'accompagnement de la commune de Condé-sur-l'Escaut sur l'affichage publicitaire.
- Suivi de l'élaboration du projet de Règlement local de publicité (RLP) de Flines-lez-Râches.
- Contribution à la rédaction du guide méthodologique biodiversité dans les écoles « Comment créer un espace de biodiversité ? » d'Espaces naturels régionaux.
- Participation aux 6^{èmes} journées d'échanges du réseau des observatoires de territoire des PNR et de l'information géographique en novembre dans le PNR de la Montagne de Reims.

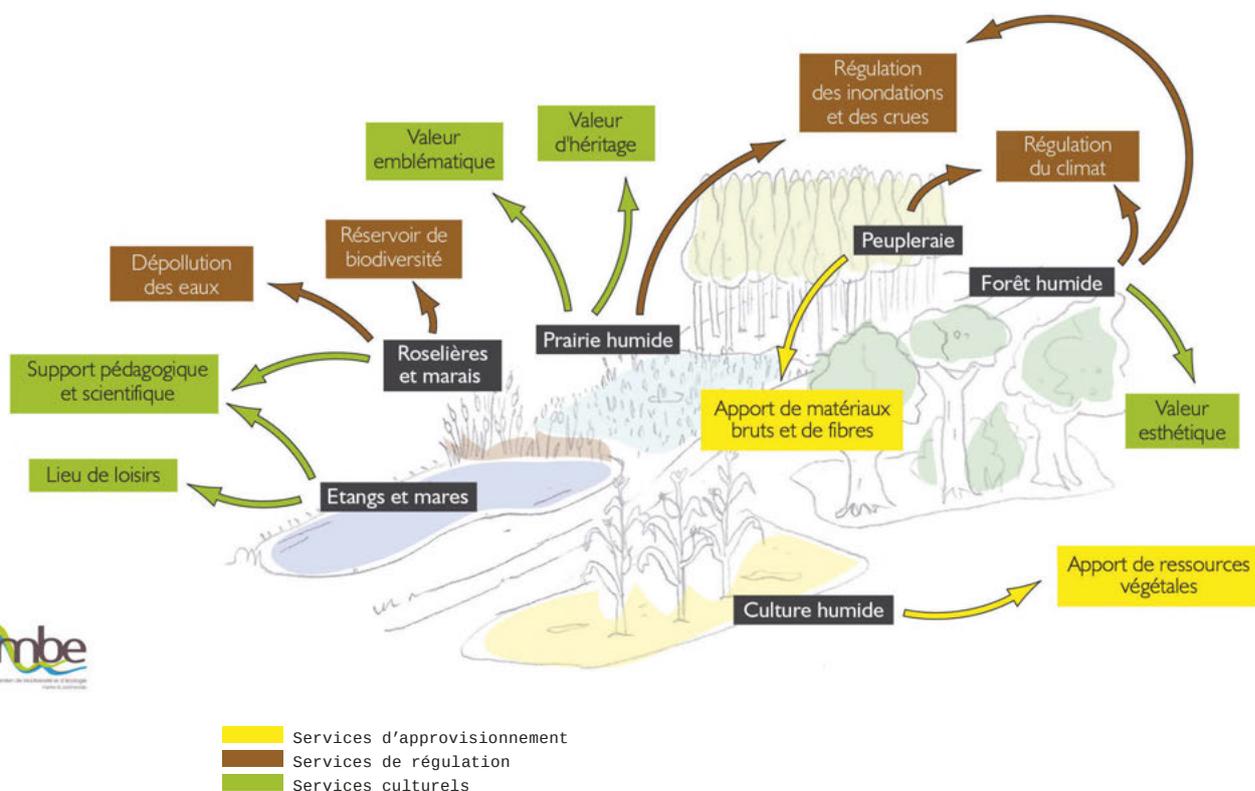
- Participation et contribution aux réseaux régionaux de Système d'information géographique (groupe de travail occupation du sol, Catalogage Inspire).
- Contribution au réseau EVA de la Fédération des PNR de France.
- Signature d'une convention entre Etablissement public foncier, Espaces naturels régionaux et les trois Parcs naturels régionaux du Nord-Pas-de-Calais pour développer la collaboration entre structures et soutenir des projets innovants d'urbanisme durable et de restauration de sites naturels.
- Rédaction d'un document de « Porter-à-connaissance » pour les communes d'Anhiers, Coutiches et Lecelles, engagées dans la réalisation ou la révision de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Suivi de 13 PLU communaux en cours d'élaboration et à des stades divers d'avancement des travaux (Anhiers, Aubry-du-Hainaut, Coutiches, Flines-lez-Râches, Fenain, Hergnies, Hornaing, Lallaing, Lecelles, Marchiennes, Rieulay, Vred, Wandignies-Hamage).
- 10 avis remis sur modifications simplifiées de PLU.
- 22 avis remis sur autorisations d'urbanisme (Certificats d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager).
- 45 avis remis auprès de l'Instance de Concertation sur la Radiotéléphonie pour des projets d'implantation ou modification d'antenne relais de téléphonie mobile.
- 12 avis remis sur des dispositifs publicitaires, enseignes, pré-enseignes ou signalétique locale.



Les services rendus par la nature

Après une première approche de la notion de services éco-systémiques (dans le cadre programme européen WECAN), le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a développé de nouvelles recherches sur les services rendus par la nature. Accompagné de mars à septembre par l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE), le Parc a axé ses travaux sur les zones humides. Dans le cadre d'une démarche partagée avec les usagers, experts et chercheurs de ce territoire, l'Institut a mis en évidence et hiérarchisé les bénéfices que l'homme peut tirer des zones humides locales. Sur 40 sites, trois catégories ont été identifiées : les services d'approvisionnement (nourriture, bois, eau, etc.), les services de régulation (inondations, qualité de l'eau, régulation des ravageurs, etc.), et

les services « culturels » (paysages emblématiques, lieux de loisirs, etc.). Avec ces éléments, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut dispose maintenant d'une nouvelle approche pour sensibiliser les élus, acteurs et habitants du territoire non seulement à la nécessaire protection des zones humides mais également à leur valorisation. Cette approche permettra également d'aller plus loin, en simulant les effets à long terme pour l'homme de plusieurs scénarios, allant du scénario catastrophe (on ne fait rien pour sauvegarder les zones humides) à la situation idéale (l'ensemble des acteurs se mobilisent). L'objectif est notamment de sensibiliser les élus sur les résultats à attendre des choix posés mais également d'illustrer les liens étroits entre préservation de la biodiversité et régulation ou atténuation des changements climatiques.



Conseils aux communes dans le cadre du SAGE

Maître d'ouvrage du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe aval, le Syndicat mixte du Parc anime la Commission locale de l'eau (dont la composition a été modifiée en 2015 par arrêté préfectoral pour tenir compte de la réorganisation institutionnelle des collectivités et de la redistribution des compétences liées à l'eau). Deux agents techniques (dont les postes sont cofinancés avec l'Agence de l'Eau et les intercommunalités) en assurent le secrétariat et l'animation (2 séances plénières, 3 réunions de bureau). Ils sont aussi au service des communes pour les conseiller. Ils ont ainsi accompagné la commune de Vred pour l'aménagement et l'entretien de son étang, la commune de Lallaing au sujet d'un projet en zone humide, la commune de Somain sur une problématique de curage de fossé, les communes de Fenain et Wandignies-Hamage sur une problématique d'inondations ainsi que de nombreuses autres pour l'intégration de l'enjeu eau dans les plans locaux d'urbanisme.



En février, de nombreux élus ont participé à la rencontre «Eau et urbanisme» organisée dans le Douaisis.

Consultée par la Direction départementale des territoires et de la mer pour rédiger des avis sur des projets d'aménagement, la Commission locale de l'eau a donné un avis technique sur les PLU de Erchin et de Bachy ainsi que sur les travaux de drainage par l'ASAD Scarpe aval sur 124 hectares et 10 communes.

Un travail particulier sur les inondations

Le Syndicat mixte a également copiloté la stratégie locale de gestion des risques d'inondations de la Scarpe aval avec la Direction départementale des territoires et de la mer. Ils se sont impliqués dans le comité de pilotage, les trois groupes de travail, la réalisation du diagnostic et l'organisation d'une journée de sensibilisation « Eau et urbanisme » à destination des élus (55 communes présentes). Sur le même thème des inondations, a été organisée, avec l'association ADOPTA et l'Agence de l'Eau, une journée d'information sur la « gestion alternative des eaux pluviales pour lutter contre le ruissellement urbain et les inondations » à laquelle ont participé près de 30 élus. Enfin, a été lancée une étude historique des inondations depuis le Moyen Age sur le bassin versant.

Natura 2000 : l'aboutissement de plus de trois années de concertation

A l'issue de trois ans et demi de concertation et de rédaction, le document d'objectifs de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Vallée de la Scarpe et de l'Escaut » a été approuvé par le préfet du Nord-Pas-de-Calais en mars 2015 après



La Gorgebleue à miroir est une espèce cousine du Rouge-gorge.

consultation du public. Le périmètre concerne 32 communes classées Parc naturel régional (Aubry-du-Hainaut, Beuvry-La Forêt, Bouvignies, Bruay-sur-l'Escaut, Bruille-Saint-Amand, Château l'Abbaye, Condé-sur-l'Escaut, Crespin, Erre, Escautpont, Fenain, Flines-lès-Mortagne,

Fresnes-sur-Escout, Hasnon, Hergnies, Hornaing, Marchiennes, Nivelles, Odomez, Pecquencourt, Quarouble, Raismes, Rieulay, Saint-Amand-Les-Eaux, Thivencelle, Vicq, Vieux-Condé, Vred, Wallers, Wandignies-Hamage, Warlaing et 4 communes hors Parc (Hélesmes, Saint-Aybert, Somain, Tilloy-lez-Marchiennes).

La ZPS a été inscrite au réseau Natura 2000 par l'Union européenne pour y rechercher un équilibre entre activités humaines et préservation de 17 espèces d'oiseaux nicheurs dont la Gorgebleue à miroir, la Sterne pierregarain et la Grande aigrette. L'adoption du document d'objectifs donne désormais la possibilité sur cette Zone de mettre en place d'autres actions telles que la réalisation d'inventaires des espèces pour améliorer les connaissances, le suivi des documents d'urbanisme ou encore le conseil aux porteurs de projet et l'évaluation des incidences de certains projets. C'est dans ce cadre que le Parc naturel régional a été désigné par l'Etat en tant qu'animateur du document d'objectifs.

La Sterne pierregarain niche chaque année en Scarpe-Escout.



Natura 2000 : le dispositif évalué

La mise en œuvre (2006-2014) du programme européen Natura 2000 a été évaluée en 2015, permettant de mettre en évidence la présence de 6 espèces inscrites dans la Directive européenne et jusque-là non renseignées localement. Il s'agit de 3 espèces de poissons (Bouvière, Loche de Rivière, Loche d'étang) et de 3 espèces de chiroptères (Grand Murin, Murin de Beichstein, Murin à oreilles échancrées). Les conclusions ont également souligné le travail réalisé en faveur de la contractualisation puisque 14 mesures agri-environnementales et 17 contrats Natura 2000 ont été signés et accompagnés entre 2006 et 2014. 602.000 euros de travaux chez des propriétaires privés ou publics ont ainsi été subventionnés par l'Etat et l'Europe (dont 74.000 euros dans des exploitations agricoles) entre 2006 et 2015.

Pour évaluer l'état de conservation des habitats de la Directive Habitat-Faune-Flore, le Museum national d'histoire naturelle a mis en place des méthodes standardisées consistant, à partir de points tirés au sort (par logiciel sur système d'information géographique), à étudier une zone d'environ 20 m² (appelée placette). Cette méthode a été appliquée localement. Le Conservatoire botanique de Bailleul et le Parc naturel régional ont donc installé 48 placettes d'inventaire en prairies et 6 autres en tourbières (à Vred et Marchiennes). En prairies, les résultats sont mitigés avec seulement 17 placettes jugées en état de conservation optimal ou favorable. Cependant, les conclusions indiquent que les autres lieux pourraient redevenir de qualité en absence d'utilisation de produits phytosanitaires et de limitation des apports azotés. En revanche, l'analyse montre le succès des travaux de gestion mis en œuvre sur les tourbières.



Le Grand Murin est une espèce protégée



La Tourbière de Marchiennes (propriété privée) au printemps.

Une étude essentielle pour la Tourbière de Vred

La tourbière de Vred, Réserve naturelle régionale propriété de la commune de Vred, est gérée par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. La mission de conservation des espèces et des habitats de cet espace de grand intérêt écologique passe par la définition d'une stratégie de conservation et d'actions de gestion basée sur une bonne compréhension du fonctionnement de la tourbière. Aussi, une longue étude consacrée à la réalisation d'un diagnostic fonctionnel a été confiée par le Syndicat mixte au cabinet d'études Pierre Goubet. Celui-ci s'est appuyé sur l'analyse d'un ensemble de données provenant à la fois de la bibliographie et de campagnes de terrain : contexte géologique et géomorphologique, relief, contexte hydrographique, répartition de végétaux bio-indicateurs

ou des communautés végétales, types de sols et nature des tourbes, régimes de variations des niveaux d'eau dans les différents compartiments de la tourbière, étude paléoécologique, etc. Cette étude de recherche scientifique a nécessité un travail de terrain conséquent : la réalisation d'une centaine de sondages pédologiques par les techniciens du Parc naturel régional, le relevé sur un an des variations piézométriques, etc. Les conclusions de l'étude vont permettre de mieux gérer la circulation des eaux (niveaux et qualité de l'eau) et de mieux appréhender l'avenir de la tourbière.



Sondages pédologiques à Vred.



Animation du nouveau Plan de gestion du site de nature d'Amaury

L'Espace de nature d'Amaury, d'une superficie de 175 ha dont 115ha en partie terrestre et 60 ha de plan d'eau, appartient pour 48% de sa surface au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, pour 38% au Département du Nord et pour 14% à des propriétaires privés.

La gestion des propriétés du Département du Nord est assurée par le syndicat mixte du Parc par le biais d'une convention-cadre de délégation de gestion. Après la rédaction d'un nouveau Plan de gestion suivi par un comité de pilotage, le Syndicat mixte a donc pris en charge son animation avec la collaboration et le soutien du Département du Nord. Un premier comité technique portant sur la réglementation des usages a été organisé en mai avec l'ensemble des acteurs intervenants sur le site, afin de définir un fonctionnement pour chaque activité permettant de limiter et de réduire les impacts sur les milieux naturels. Le travail de rédaction de cette réglementation

des usages sera poursuivi durant l'année 2016. Parallèlement, une version simplifiée du Plan de gestion, ayant pour destination l'information des partenaires et usagers principaux, a été produite.

Enfin, de nombreux travaux de gestion et d'entretien ont été réalisés, notamment dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Commune de Vieux-Condé permettant de mettre en commun les moyens issus des équipes dans le cadre de la gestion des espaces verts et des incivilités sur le site.



Travaux de coupe sur le site de nature

Interventions des écocardes dans les écoles

Chaque année, les écocardes interviennent dans les écoles des communes pour des animations pédagogiques ponctuelles ou pour développer un programme d'interventions sur toute l'année visant à sensibiliser les enfants à leur environnement de proximité et initier des « écocardes juniors ». A Haveluy, les écocardes ont ainsi animé plusieurs ateliers pratiques (comme le tressage dans la cour) et pédagogiques (c'est quoi la biodiversité ?) aux enfants de l'école maternelle. Les écoliers du primaire ont quant à eux bénéficié de

la formation « écocardes juniors », un programme de six jours de formation planifiés sur toute l'année qui se clôt par un examen final sous forme de rallye et une remise de diplômes.

A Rosult, l'équipe spécialisée est également intervenue deux fois dans l'école des Prés Verts. Au total, près de 600 enfants ont été sensibilisés à la biodiversité grâce aux 31 animations en classe et en extérieur réalisées par les écocardes au cours de l'année 2015.

600 enfants ont été sensibilisés à la biodiversité par les écocardes.



Suivi d'une espèce rare



Le Syndicat mixte du Parc, après en avoir été le rédacteur, anime le plan d'actions régionales pour la préservation de la Grenouille des champs, une espèce quasiment disparue en France et que l'on a redécouverte sur deux sites naturels du territoire, à Vred et à Marchiennes. Dans ce contexte, il a participé à l'écriture d'un projet de recherche (thèse de doctorat) en partenariat avec l'Université de Lille 1 et les autres partenaires du plan d'action. Le projet envisage notamment une étude génétique comparée des populations française, belge et peut-être polonaise.

Pour sensibiliser le grand public à la sauvegarde de cette grenouille, le Syndicat mixte a animé une réunion d'information et une visite de la Tourbière à Vred. Il a par ailleurs publié une brochure de présentation de l'espèce distribuée à l'ensemble des gestionnaires des sites des Hauts de France potentiellement concernés et organisé à leur intention un programme de sensibilisation (sortie diurne de découverte des habitats et sortie nocturne d'observation).

A la recherche du Phragmite aquatique



Capture matinale d'oiseaux à Condé-sur-l'Escaut.

Le Syndicat mixte a reconduit le suivi du Phragmite aquatique, un petit passereau vivant dans les marais. Cet oiseau migrateur se reproduit en Europe de l'est puis s'envole pour l'hiver vers l'Afrique subsaharienne. Au cours de son long périple, l'oiseau d'une dizaine de grammes s'arrête régulièrement, notamment en Scarpe-Escaut, pour reprendre des forces. Il est donc le sujet de suivis depuis plusieurs années (notamment au Marais de Sonnevillie à Wandignies-Hamage en 2012 et au Pré des Nonnettes à Marchiennes en 2014). En 2015, le Département du Nord a souhaité mettre en place le protocole de suivi de la migration de l'espèce sur un de ses espaces naturels sensibles, les marais de la Canarderie à Condé-sur-Escaut. Un partenariat a été noué entre le Parc naturel régional et le Conseil départemental du Nord. Des séances matinales de capture d'oiseaux ont donc été réalisées sur le site

durant les quinze premiers jours d'août par un agent du Syndicat mixte titulaire du permis de baguage et un bénévole. 158 oiseaux (22 espèces) ont pu être capturés dont des Martins pêcheurs, des Bécassines des marais et des Gorgebleues à miroir. La découverte de plusieurs Phragmites aquatiques vient renforcer l'intérêt majeur du secteur pour la conservation des oiseaux d'eau parmi les plus menacés d'Europe.

Le Phragmite aquatique vit dans les marais.



ET AUSSI EN 2015

- Co-animation du « groupe de travail biodiversité » mis sur pied par la Commune de Flines-lez-Râches dans le cadre de sa démarche Agenda 21.
- Animation du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Pelouses métalliques de Mortagne du Nord et de Château l'Abbaye ».
- 30 communes patrouillées par mois par les écocardes : 146 dépôts sauvages signalés (47 résorbés), 5 interventions pour brûlage des déchets, 2 interventions pour pollution de cours d'eau, 4 infractions à la Loi sur l'eau.
- Réalisation d'une exposition sur la diversité des milieux naturels en Scarpe-Escaut : 5 bâches (roll up) disponibles prêtées aux communes et associations, et qui a notamment permis d'illustrer la présence du Parc naturel au Congrès commun de Réserves naturelles de France et de la Fédération des Conservatoires d'Espaces naturels tenu à Dunkerque en octobre.



- Participation à la « Fête des jardins de campagne » à Landas en avril (animation d'un stand).
- Inventaire des plantes messicoles sur le territoire du Parc naturel relevant la présence de certaines raretés régionales. Il devrait permettre ensuite d'associer les agriculteurs volontaires à leur préservation.

- Parution de la 11^e Lettre d'information du SAGE « (H2o)rizon » sur le thème des zones humides.



- Animation du site internet du SAGE www.sage-scarpe-aval.fr (400 visiteurs/mois).
- 10.000 plants d'arbres et d'arbustes vendus dans le cadre de « Plantons le décor » sur les territoires Parc, Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, Communauté d'agglomération du Douaisis, Communauté de communes Cœur d'Ostrevant.
- 10.000 arbres et arbustes également comptabilisés dans l'opération « Plantons dans nos communes » portée par le Syndicat mixte et la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.
- Accueil de 10 nouveaux éco-jardiniers qui ont rejoint le réseau des 130 éco-jardiniers du Parc naturel transfrontalier du Hainaut.
- Accueil du réseau national « Groupe d'études des Tourbières » à la Tourbière de Vred et au Pré des Nonettes.

- Expérimentation de pâturage des prairies humides et valorisation de la race Rouge flamande au Marais du Val de Vergne à Hergnies où un agriculteur a repris à son compte la gestion du pâturage.



- Accueil de plus de 1000 jeunes ou adultes dans le cadre de 33 chantiers nature sur les sites naturels en gestion.
- 490 équivalents journées/homme dédiées à la gestion des sites naturels.
- Production de jus de pommes issues du verger de Vaucelles (250 litres).



- Organisation de deux manifestations autour du verger avec les habitants (Vred, Fresnes-sur-Escaut) avec l'association «Les croqueurs de pommes».
- Animations des écocardes : 5 en classe et à l'extérieur à Landas, 1 en classe et à l'extérieur à Flines-lez-Mortagne, 2 en extérieur à Bellaing, 2 en classe et à l'extérieur à Pecquencourt.



Le Pôle Cheval Trait du Nord exporte son savoir-faire



La traction hippomobile permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Après Beuvry-la-Forêt en 2013, Bachy et Cappelle-en-Pévèle en 2014, c'est au tour de Cobrieux, Wannehain et Genech, autres communes de Pévèle Carembault, d'expérimenter en 2015 le ramassage des déchets verts par traction hippomobile. Pour chacune de ces communes, le Parc naturel régional a mis à disposition l'ingénierie du Pôle Cheval Trait du Nord pour définir les circuits de collecte, trouver un prestataire de ser-

vice hippomobile, assurer un suivi économique et environnemental et tester le matériel adapté (benne) avec deux chevaux de trait. Pour le Pôle Cheval Trait du Nord, équipement à rayonnement régional géré par le Parc naturel régional, ces expériences suivies à chaque fois d'une pérennisation démontrent que l'utilisation du cheval Trait du Nord ou milieu rural ou semi-urbain permet de produire moins de gaz à effet de serre (un tiers en moins par rapport à une collecte classique en camions) et développe de l'activité (création de sociétés de services hippomobiles). Pour les communes, la valeur ajoutée du ramassage des déchets verts par les chevaux de trait est sans conteste le lien social créé entre habitants, ramasseurs et agents communaux.



L'expérimentation de collecte des déchets verts par des chevaux Trait du Nord séduit de plus en plus de communes.

Près de 100 agents communaux formés au fleurissement alternatif

98 agents techniques des communes du Douaisis et du Valenciennois ont reçu une formation de trois jours organisée par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut sur le fleurissement alternatif. Cette formation mise en place par le Centre national de la fonction publique territoriale a sensibilisé les communes aux économies induites par de bonnes pratiques : planter des bulbes et des vivaces plutôt que des annuelles, choisir les végétaux locaux de ce fait adaptés aux besoins des insectes locaux, privilégier les plantes dites « sauvages » plutôt que les plantes horticoles (modifiées pour être plus colorées, plus robustes, etc. ces dernières ne concourent plus à la pollinisation), reconnaître les variétés nectarifères, respecter la nature du sol, modérer l'utilisation d'engrais, etc.



A Condé-sur-l'Escaut, les agents communaux de tout le territoire ont appris de nouvelles pratiques de fleurissement.

Valorisation des produits locaux

Le Syndicat mixte du Parc mène plusieurs actions pour valoriser les producteurs locaux, à la fois auprès d'autres acteurs économiques (restaurants, cantines communales, tables d'hôtes, entreprises) et auprès du grand public. L'organisation du Jury des Fins Gourmets avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est une des opérations qui permet chaque année de promouvoir les produits de qualité auprès des consommateurs. En 2015, 6 producteurs locaux et 1 restaurateur de Scarpe-Escaut ont été récompensés par ce jury transfrontalier composé de restaurateurs, d'écoles hôtelières et d'habitants. Ils peuvent désormais arborer leur prix (un saule d'or, de

bronze ou d'argent) dans leurs outils de marketing et sont particulièrement mis en avant dans les outils de communication du Syndicat mixte (notamment sur le site internet et dans le Carnet des producteurs mis à jour et réédité en 2015).

C'est également pour promouvoir les circuits courts de proximité que le Syndicat mixte a accompagné l'Association des producteurs de Scarpe-Escaut. Grâce à une subvention obtenue auprès du Département du Nord, 14 panneaux (un pour chaque producteur de l'association) ont pu être réalisés permettant une meilleure identification de leurs exploitations.



Le PNR reconnu territoire à énergie positive



Quelques jours après l'adoption de l'accord de Paris sur le climat, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, et Michel Lefebvre, président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, ont signé une convention de 3 ans portant sur la transition énergétique.

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est reconnu comme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) » et à ce titre bénéficie d'un appui financier sur deux axes : protection de la biodiversité et urbanisme durable. Une enveloppe de 350.000 euros financera les projets des communes du Parc naturel régional portant sur la rénovation de l'éclairage public dans les secteurs à forts enjeux de biodiversité (lisière de forêt, le long de cours d'eau, en sites Natura 2000, etc.). L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de diminuer la facture énergétique des communes et de limiter l'impact des éclairages sur la biodiversité. Un montant de 150.000 euros est prévu pour le second axe et portera notamment sur la réalisation d'études intégrant de manière renforcée la question énergétique afin de promouvoir un urbanisme durable. Ainsi, de nombreuses thématiques seront abordées : déplacement des personnes, mobilité

douce, production d'énergie renouvelable, limitation de l'étalement urbain par la densification de l'habitat, etc. Dans le cadre de cette action, le Parc sélectionnera les projets d'études et rédigera les cahiers des charges.



Un des objectifs est de réduire l'impact des éclairages publics.



Nature et bien-être en Scarpe-Escout

Engagé dans le développement des loisirs et des sports de nature avec Espaces naturels régionaux (ENRx), le Syndicat mixte du Parc s'est particulièrement investi en 2015 sur les axes « forme, nature et bien-être ». Accompagné par la Direction régionale de la jeunesse et des sports, le Syndicat mixte a notamment développé un programme de sensibilisation à la pratique régulière d'activités physiques en plein air.



Il a ainsi organisé une formation de deux jours à l'intention des professionnels des trois Parcs naturels régionaux du Nord et du Pas de Calais pour leur apprendre à ressentir les bienfaits de la nature sur la santé. Les guides des offices de tourisme et des bases de loisirs, les propriétaires de gîtes, les responsables d'associations de loisirs, etc. se sont initiés au « natural training » coachés par un entraîneur sportif et par un animateur nature. Comment marcher et observer en même temps ? Comment écouter son environnement ou faire des mouvements de détente ? Sur le parcours conçu par le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, les participants ont découvert les nombreuses techniques qui permettent de proposer à des groupes une balade sensorielle idéale pour la détente et la forme. Un livret de formation et un parcours sur le site de nature d'Amaury ont été créés et sont aujourd'hui exploitables. Cette nouvelle activité

qui suscite l'intérêt de divers publics (sportifs de haut niveau ou amateurs, animateurs, guides, etc.) figurera en bonne place dans les nouvelles propositions du catalogue des équipements pédagogiques du Parc naturel régional et sera déclinée pour des publics plus jeunes (scolaires, centres de vacances) ou en situation de handicap.

Dans le cadre de son partenariat avec la Direction régionale de la jeunesse et des sports, le Syndicat mixte a également acquis des podomètres qu'il prête aux prestataires touristiques ou utilise sur les stands d'événements liés aux sports. Une façon ludique de montrer aux habitants l'intérêt de faire quotidiennement de la marche !

Plusieurs gîtes spécialisés bien-être

Sur le thème « forme, nature, bien-être », le Syndicat mixte a par ailleurs travaillé avec l'association des Gîtes de France du Nord-Pas de Calais pour qualifier les gîtes et tables d'hôtes du territoire proposant un environnement ou un minimum d'équipement utile à la clientèle sportive ou à la recherche de loisirs de nature. Le Syndicat mixte a co-rédigé la grille d'analyse et procédé à plusieurs audits. Deux chambres d'hôtes (une à Hergnies, l'autre à Rumegies) répondent aux critères : être situé à proximité d'un site naturel ou de chemins de randonnée, disposer d'un local fermé pour les vélos, d'un équipement de premières réparations et de lavage, proposer des tapis de détente, s'adapter aux régimes alimentaires des sportifs, etc. Deux gîtes (à Marchiennes et à Rieulay) ont déjà reçu la qualification « Gîte forme, nature et bien être ». D'autres gîtes répondant à ces critères devraient également recevoir cette qualification dès 2016.



Sur le parcours conçu par le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, on peut maintenant s'exercer au « natural training ».

2 véloroutes en création sur le territoire

Rédaction du cahier des charges, sélection du bureau d'études, animation des comités de pilotage, conseil sur les choix du tracé pour prendre en compte et allier les points d'intérêts (sites naturels, forêts, paysages remarquables, etc.), la linéarité, la sécurité, le confort des usagers... Le Syndicat mixte du Parc s'est investi aux côtés de la Communauté de Communes Pévèle-Carombault et de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dans l'étude du tracé de la « Véloroute Paris-Roubaix ». Le tronçon Cysoing-Valenciennes de cette véloroute traverse

en effet 9 communes du territoire sur un parcours de 61 kilomètres au total. Identifié dans le Schéma Régional «VéloRoutes - Voies Vertes », il pourrait être connecté à une seconde véloroute en création sur le Bassin Minier.

La Communauté d'agglomération, la Communauté de communes ainsi que le Parc ont financé l'étude (à hauteur de 15.000 euros) en complément de l'apport de la Région et du Département (coût total de l'étude 40300 euros).



La véloroute Cysoing-Valenciennes traverse 9 communes du territoire.

3 journées d'échanges pour les prestataires touristiques

Le Syndicat mixte du Parc réunit plusieurs fois dans l'année des prestataires touristiques désireux de mieux connaître l'offre touristique de Scarpe-Escaut. Lors de ces journées d'échanges, appelées «Voir autrement», il invite également les élus à y participer. 3 journées ont été organisées, la première sur le transfrontalier à Péruwelz et Condé-sur-l'Escaut (visite de l'Escale forestière à Bon-Secours et découverte de Circuit du Maréchal de Croÿ), la deuxième sur le minier à Raismes et Wallers (visite du site de Wallers-Arenberg, du Parc de nature et de loisirs de la Porte du Hainaut et de la Ferme du Major) et la troisième sur Orchies et Nomain sur le thème de la chicorée

et de l'endive de pleine terre (visite du Musée de la Chicorée, découverte des produits primés par le Jury des Fins gourmets, randonnée sur le nouveau Circuit des voyettes, et accueil chez un producteur d'endives de pleine terre).



Les acteurs touristiques découvrent ici le site minier de Wallers-Arenberg.



20 contrats agri-environnementaux

Plusieurs exploitants agricoles élèvent des Rouges flamandes.



Le Syndicat mixte du Parc est animateur sur ses communes du dispositif national agricole portant sur les « Mesures agri-environnementales climatiques » (MAEC). 20 dossiers ont été déposés en 2015 qui ont nécessité plusieurs rencontres collectives et individuelles d'une trentaine d'agriculteurs intéressés : 9 dossiers de Protection des races menacées (sur les 68 déposés dans le Nord-Pas de Calais) qui concernent 2 éleveurs de race Bleue, 3 de Rouge flamande, 3 de Trait du Nord et 1 de moutons boulonnais. 11 autres exploitants se sont engagés pendant cinq ans à appliquer des mesures contractuelles pour répondre aux enjeux du territoire permettant de protéger 90 hectares de prairies. Ils recevront une indemnité moyenne annuelle de 1500 euros pendant 5 ans.

Spécifier l'élevage en zone humide

15 éleveurs de bovins (lait ou viande) de Scarpe-Escaut participent en 2015 au « Programme Agriculture en zone humide » coordonné par la Chambre régionale d'agriculture, l'Agence de l'eau Artois-Picardie et le Syndicat mixte du Parc. L'objectif de ce programme est de comparer les exploitations en zones humides aux autres pour montrer la spécificité des élevages locaux et par la suite mieux adapter les aides accordées aux éleveurs. De nombreuses données sont étudiées jusqu'en 2018 pour mesurer les impacts, qu'ils soient techniques, économiques ou environnementaux de la gestion de ces zones

humides (pâturage plus tardif, sols plus fragiles, davantage de parasites, etc.). Les exploitants bénévoles bénéficient gratuitement d'un suivi complet comprenant un audit technico-économique, des pesées d'animaux, un suivi vétérinaire et parasitaire, un suivi agronomique et un suivi écologique (faunistique et floristique assuré par le Syndicat mixte), ainsi que de conseils individuels pour augmenter leurs rendements. Par ailleurs, en mai, une rencontre a été organisée chez un des éleveurs inscrits au programme pour inciter d'autres éleveurs à y adhérer (15 participants).

Transmission des exploitations

C'est dans la nouvelle exploitation de Frédéric et Clotilde Carré, exploitants agricoles accompagnés par le PNR, qu'a eu lieu en novembre une partie de la « Journée régionale à l'installation et à la transmission » organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture et les Jeunes agriculteurs et la Communauté d'agglomération du Douaisis. L'occasion de rappeler que conformément à sa Charte, le Parc naturel régional soutient l'activité agricole et la pérennisation des exploitations : aide à la diversification et au développement des

circuits courts alimentaires, accompagnement de l'élevage laitier, recherche d'autonomie fourragère et politique d'accompagnement des exploitants en cession d'activité pour prendre leur retraite. Un groupe d'agriculteurs dits « Relais transmission installation » est animé par le Syndicat mixte. Il permet aux futurs cédants de parler en toute confiance à d'autres agriculteurs sur leurs difficultés à transmettre leur exploitation et à frapper aux bonnes portes pour envisager plus sereinement les départs en retraite.



La Charte prévoit un axe Transmission des exploitations.

ET AUSSI EN 2015

- 32 personnes formées à l'attelage et à la conduite au cordeau au Pôle Cheval Trait du Nord, dans le but de créer leur société de service hippomobile ou pour la pratique de loisirs et 20 chevaux débourrés.
- 3 journées de sensibilisation des étudiants à l'utilisation des Traits du Nord (Institut de Genech, Institut supérieur de l'agriculture)
- Réfection des boxes, de la cour et de la façade du manège du Pôle Cheval Trait du Nord
- 3 commissions agricoles
- 2 Lettres agri-environnement destinées aux 500 agriculteurs du Parc naturel régional.
- Valorisation et promotion de la randonnée lors de fêtes et manifestations locales : Le Dimanche naturel et solidaire, La Course des Terrils, Le Raid du Bassin Minier, les Cucurbitades, Pévèle en Selle, la Marche des Jonquilles, la fête des Roses et des Pépinières, La Route du Louvre, les Journées « Santé-Environnement », le Forum « Bien vieillir », « Culture et Vous »,...
- Animation locale du Concours national des prairies fleuries
- 5 conventions signées pour le prêt des joëlettes avec 3 associations du territoire
- Contribution au diagnostic territorial approfondi « sport santé » mené avec la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole et réalisation de Carte de temps de parcours.
- Renouvellement de la charte d'engagement pour une manifestation éco-responsable par la Course des Terrils et 7 autres signataires.
- 232 kilomètres de circuits entretenus
- 5 prestataires touristiques conseillés, 14 producteurs locaux accompagnés
- 200 personnes ont participé au premier Forum de l'autonomie fourragère organisé avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut à Ellezelles (Belgique) début décembre.
- Accueil d'une délégation de 20 élus du PNR des Caps et Marais d'Opale pour leur montrer comment la cantine scolaire de Hornaing (800 repas/jour) a été accompagnée par le Parc pour livrer régulièrement aux enfants des menus à base de produits locaux.





Quelle alimentation demain ?

Développées sur le thème des zones humides en 2014, « Nos P'tites Fabriques d'ici » créées par le Parc naturel régional Scarpe-Escout ont porté en 2015 sur l'alimentation durable. Financée par le Conseil régional Nord-Pas de Calais et la Fondation de France, la démarche s'étalera sur 3 années (2015-2016-2017).



Des projets concrets pour les élèves

26 classes ont poursuivi les travaux pédagogiques sur le thème de l'alimentation durable commencés en septembre 2014. Un partenariat spécifique avec la circonscription de Valenciennes-Saint-Amand concernant 300 élèves de Bousignies, Brillon, Millonfosse, Rosult, Rumezies, Saméon et Sars-et-Rosières a été mis en place. Les élèves et leurs enseignants ont imaginé des solutions concrètes aux questions soulevées par l'alimentation (gaspillage, circuits courts, etc.) qu'ils ont ensuite expérimentées : mise en place d'une monnaie locale, création de jeux pour sensibiliser aux légumes locaux et de saison, fabrication de recettes sans production de gaz à effets de serre, création de potager, etc.). Un recueil de ces initiatives exemplaires a été réalisé et diffusé auprès des familles des 300 participants.

Quelle offre alimentaire et quel système économique voulons-nous dans notre territoire ? Comment peut-elle contribuer à plus de bien-être et à une meilleure santé ? Comment lui donner une empreinte minimale sur l'environnement ? Comment, ensemble, réduire le gaspillage alimentaire ? Un projet collectif pour faire évoluer le système alimentaire local a été imaginé tout au long de l'année associant notamment l'Education nationale, l'Agence régionale de santé, les intercommunalités et les communes du territoire.

Un comité de pilotage a été installé le 16 janvier 2015. Sous la présidence du Syndicat mixte, il réunit deux vice-présidents du Syndicat mixte, le président du Syndicat des communes intéressées, des représentants des 5 établissements publics de coopération intercommunale du territoire, des conseils de développement communautaires, de la Région Nord-Pas de Calais, du Département et des chambres consulaires. Il comprend également des universitaires, des acteurs économiques, des associations, des professionnels de santé, des acteurs culturels, etc., soit une trentaine de personnes présentes lors de l'installation du premier comité de pilotage. Lors de cette première réunion, le comité de pilotage a défini plus précisément la proposition d'un projet collectif en faveur d'une alimentation durable en Scarpe-Escout afin qu'elle soit une déclinaison territoriale exemplaire de la politique régionale et aboutisse à un plan d'actions coordonnées.

Une démarche ascendante de progrès

C'est la méthode SPIRAL du Conseil de l'Europe qui a été choisie par le comité de pilotage pour mobiliser les citoyens et faire que chacun de nous (nous sommes tous « mangeurs ») soit partie prenante de cette démarche ascendante. Cette méthode permet de prendre en compte les vécus, les ressentis, les représentations et les problématiques des participants tout en développant leurs capacités à s'impliquer dans le changement qu'ils auront eux-mêmes défini. Des universitaires de Lille 1 ont suivi ce processus de progression vers la coresponsabilité. 7 groupes d'habitants ont été mobilisés en 2015 lors d'ateliers dont la séance commençait par des « Portraits dé(s)mangeurs », une animation réalisée par une artiste conteuse, permettant en moyenne 60 expressions par groupe. 5 thèmes ont été identifiés lors de ces ateliers participatifs et de séances de réflexion collective avec les membres du comité de pilotage : une alimentation accessible à tous, circuits courts, alimentation de proximité, lutte contre le gaspillage alimentaire, manger et bouger pour une meilleure santé, biodiversité, climat, eau et alimentation : quels liens ? C'est sur ces 5 axes que se poursuivra la démarche en 2016 et 2017 avec les participants au pilotage du projet (la profession agricole, les collectivités territoriales, les artisans, transformateurs et distributeurs, les professionnels de la santé, la société civile, les associations régionales, etc.)



Atelier participatif et comité de pilotage sur l'alimentation durable.

Accueil dans les équipements pédagogiques

Les équipements pédagogiques accueillent toute l'année des groupes d'enfants et leurs encadrants (scolaires et loisirs), associations, personnes en situation de handicap, groupes d'adultes, etc., dans l'objectif de faire découvrir les richesses naturelles et partager les enjeux de la Charte. Les animations pédagogiques sont à chaque fois adaptées au projet pédagogique de l'enseignant et associées à une approche ludique ou sportive.

Cette année encore, l'offre du Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury et de la Maison de la Forêt se composait de plus de 130 animations pédagogiques. Les groupes d'enfants étaient originaires de 32 communes du Parc naturel régional, d'une commune belge et de 79 communes hors Parc. 1292 enfants ont été accueillis en journée au Centre d'Éducation à l'Environnement d'Amaury (soient 63 groupes et 235 accompagnateurs) dans le cadre notamment des dispositifs « Nature et handicap », « Offrons la nature aux collégiens » et « Biodiver'lycée » et 3222 enfants y ont séjourné en pension complète. 5020 enfants ont été encadrés à la Maison de la Forêt (soit 236 classes et groupes et 869 accompagnateurs).

Les deux équipements organisent également des sorties nature pour le grand public. Ainsi, les 7 sorties nature du Centre d'Amaury, organisées en partenariat avec le Département du Nord, ont rassemblé 109 personnes. Tandis que la Maison

de la Forêt a proposé 10 sorties organisées en partenariat avec le Département du Nord. Les 217 personnes accueillies, essentiellement en famille, provenaient majoritairement du Hainaut (76%), 16 % de la métropole lilloise et 8 % de l'Avesnois. Deux sorties ont été proposées spécifiquement dans le cadre de l'opération régionale, le « Festival de l'Arbre ».



Dans les équipements pédagogiques, les enfants profitent d'animations conçues par des professionnels.



Balade nocturne

Dans le cadre de l'opération nationale «Le Jour de la Nuit», les animateurs de la Maison de la Forêt ont animé une balade nocturne sur le terrier de Sabatier pour sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne. C'est donc sans lampe que plus de 50 personnes ont cheminé sur les pentes du terrier et traversé les sous-bois pour une découverte à la fois sensitive

et ludique, avant de parler ensemble de la vie nocturne en forêt et des impacts de nos éclairages sur la biodiversité.

Des temps d'animation nature pour les scolaires dans le cadre des TAP

Une trentaine d'enfants de grande section maternelle, de CP et de CE1 de la commune d'Aubry-du-Hainaut a bénéficié au printemps d'animations pédagogiques réalisées par les animateurs de la Maison de la Forêt et du Centre d'Éducation à l'Environnement d'Amaury, dans le cadre du dispositif d'aménagement des rythmes scolaires (TAP : Temps d'accueil périscolaire). Durant 7 semaines, chaque vendredi après-midi, les animateurs des équipements ont encadré durant deux heures trente les jeunes scolaires âgés de 5 à 7 ans lors d'activités ludiques dans la commune. Découverte du rouge-gorge, de l'épervier, de l'hirondelle, de la chouette-effraie... Les enfants ont ouvert l'œil dans les rues de leur village pour découvrir où se cache cette biodiversité. Au programme, d'enrichissantes activités extérieures (rallyes, jeux et enquêtes dans le village, découverte de la flore, visite d'une ferme et échanges avec l'agriculteur, etc.) et intérieures (créations manuelles, conte, etc.). Les enfants ont pu prendre conscience des éléments naturels de leur environnement quotidien et comprendre que ces éléments étaient partagés avec d'autres habitants.





Formation à l'animation

18 adultes bénévoles (responsables d'associations, retraités, jeunes citoyens, etc.) ont été formés à l'utilisation de « La Pyramide de la chouette ». Cet outil pédagogique, créé par le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, permet d'aborder avec le grand public les notions de biodiversité et d'aménagement

dans d'un jardin. Les personnes formées par les animateurs nature de l'Association pour le développement des équipements du Parc, ont pu ainsi animer leur premier stand sur la biodiversité, dans le cadre du week-end de forum sur le développement durable organisé par la commune de Raismes en avril.

Un site internet toujours plus riche



Chaque mois, en moyenne 6.000 internautes se connectent au site du Parc naturel régional, avec traditionnellement un pic entre juin et août pendant les vacances d'été où plus de 25.000 pages sont alors visionnées mensuellement. Les rubriques les plus consultées portent alors sur la randonnée (les offres de circuits) et les produits locaux (où s'approvisionner ?). Pour répondre aux attentes des internautes et des citoyens, plus de 300 nouveaux contenus ont été ajoutés en 2015 dont la moitié dans l'agenda des sorties. Viennent ensuite les contributions portant sur l'actualité et la mise à jour ou la création de textes standards dans les différentes rubriques. Une Lettre d'information reprend chaque mois l'essentiel des

nouveautés. Diffusée à 3300 internautes, elle a gagné 800 nouveaux abonnés en une année. Les informations sont également relayées sur les réseaux sociaux, plus particulièrement via YouTube et Facebook. Animés quotidiennement, ces réseaux permettent de toucher de nouveaux publics. Le nombre d'amis se stabilise toutefois à 5000 personnes, la politique de gratuité de Facebook ne permettant pas de dépasser ce seuil.

La chaîne YouTube du Parc naturel régional s'est également enrichie de 65 vidéos réalisées en interne, par nos partenaires (ENRx Fédération nationale des Parcs, etc.) ou par les médias locaux.

ET AUSSI EN 2015

- Enrichissement du fond photographique portant à 52150 le nombre de photos
- Plus de 160 demandes (dont 40 d'universitaires et de partenaires) de consultation d'ouvrages disponibles dans le centre de ressources (3300 documents)
- Participation aux réunions des réseaux documentaires régionaux spécialisés dans l'environnement.
- Diffusion de 24 communiqués et/ou invitation à la presse
- Propositions de sujets et réponses aux sollicitations des médias pour

la réalisation de reportages (Wéo sur le Trait du Nord, France Bleu Nord Baraququizz et ramassage déchets verts par les Trait du Nord, FR3Nord-Pas de Calais sur le thème du minier, Suppléments de la Voix du Nord sur les produits du terroir et sur les animations de l'été, Journal de la Région pour la rubrique « Ils font le territoire », Horizons pour son supplément « Été dans nos campagnes »).

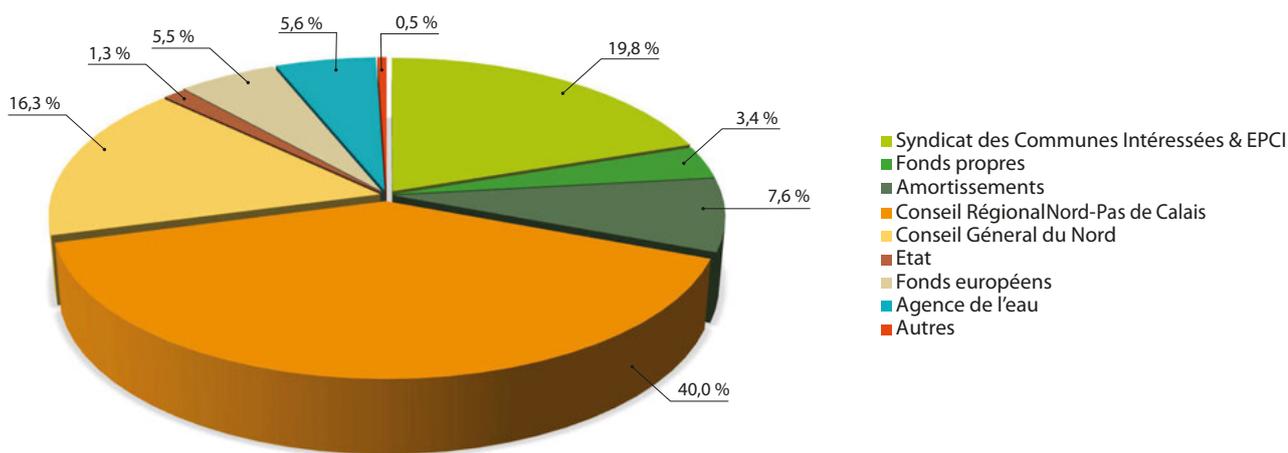
- Dans le cadre de la COP21, le Syndicat mixte a valorisé plusieurs acteurs du Parc naturel régional. Un dossier de presse ainsi que des

vidéos réalisées en interne ont fait témoigner des citoyens qui agissent contre les dérèglements climatiques : une jeune fille éco-garde junior à Rieulay, une passionnée de jardinage sans pesticides à Rumegies, un gestionnaire d'espaces naturels, deux habitants de Millonfosse qui construisent le première gîte régional à énergie passive et un responsable d'association à Raismes qui commercialise une soupe anti-gaspillage. Ces témoignages ont suscité des reportages dans la presse régionale.



Ventilation des recettes

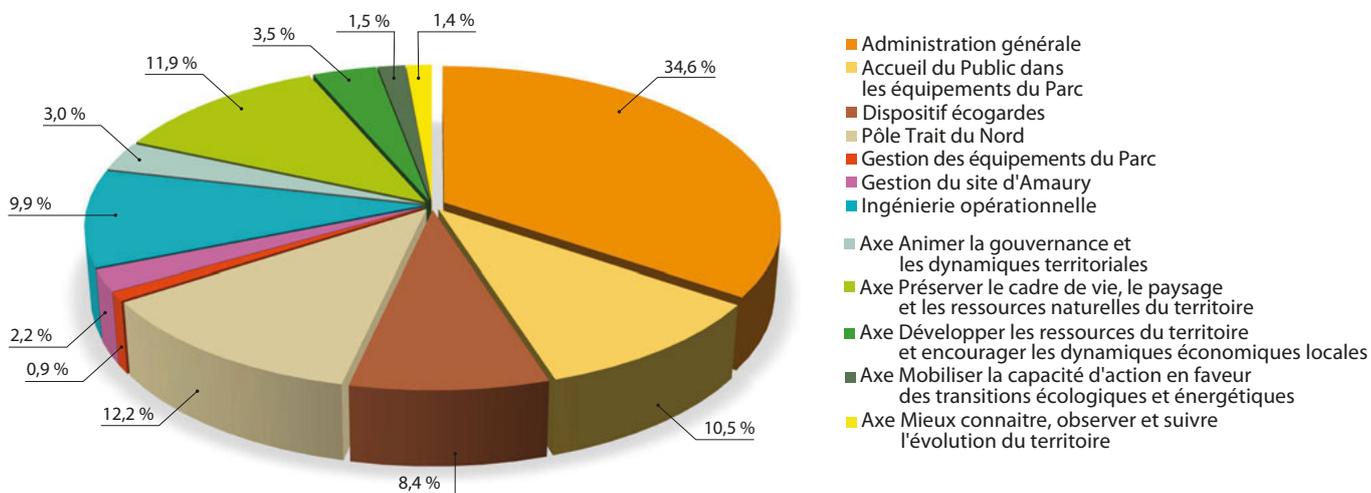
Total : 2 129 061,17 €
fonctionnement : 1 901 082,64 €
investissement : 227 978,53 €



Hors excédents d'investissement (626 234,96 €) et excédent de fonctionnement (471 896,66 €) constatés à la clôture de l'exercice 2014.

Ventilation des dépenses

Total : 2 159 804,71 €
fonctionnement : 1 953 954,22 €
investissement : 205 850,49 €



Bilan d'activités 2015



- Communes classées**
- > Anhiers
 - > Aubry-du-Hainaut
 - > Bellaing
 - > Beuvrages
 - > Beuvry-la-Forêt
 - > Bousignies
 - > Bouvignies
 - > Brillon
 - > Bruay-sur-Escaut
 - > Bruille-lez-Marchiennes
 - > Bruille-Saint-Amand
 - > Château-l'Abbaye
 - > Condé-sur-l'Escaut
 - > Coutiches
 - > Crespin
 - > Erre
 - > Escautpont
 - > Fenain
 - > Flines-lez-Mortagne
 - > Flines-lès-Râches
 - > Fresnes-sur-Escaut
 - > Hasnon
 - > Haveluy
 - > Hergnies
 - > Hérin
 - > Hornaing
 - > Lallaing
 - > Landas
 - > Lecelles
 - > Marchiennes
 - > Maulde
 - > Millonfosse
 - > Mortagne-du-Nord
 - > Nivelles
 - > Odomez
 - > Oisy
 - > Quarouble
 - > Quiévrechain
 - > Râches
 - > Raimbeaucourt
 - > Raismes
 - > Rieulay
 - > Rosult
 - > Rumegies
 - > Saint-Amand-les-Eaux
 - > Saméon
 - > Sars-et-Rosières
 - > Thivencelle
 - > Thun-Saint-Amand
 - > Vicq
 - > Vieux-Condé
 - > Vred
 - > Wallers
 - > Wandignies-Hamag
 - > Warlaing

- Communes associées**
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont
 - > Dechy

- Villes-portes**
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes

Directeur de publication : Michel Lefebvre

Responsable de la publication : Isabelle Zarlenga

Photos : Samuel Dhote, David Delecourt, PNRSE, Stéphane Leuzière, Vitaly Ilyasov, Mircea Bezergeaw, Mario Bobertz, C.Gouber-Sphagnum, SMAHVSBE

Illustrations : IMBE, Collectif VIRAGE – Atelier du Rouget et atelier de l'Ourcq, Atelier MaA.

Conception graphique : Gilles Vidal

Impression : Mailing Express Services

Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC.

© Parc naturel régional Scarpe-Escaut - Juin 2016

L'ensemble de l'activité 2015
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
a eu le soutien de :



des 65 communes et des 5 EPCI
du territoire (CAPH, CAD, CAVM,
CCCO, CCPC).